# MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Emmanuel NOE Ingénieur Hospitalier Centre Hospitalier de

*Centre Hospitalier de Cahors France* 

La mise en place d'une démarche de développement durable dans une organisation (établissement de santé, collectivité ou entreprise) est un processus complexe, qui engage toutes les fonctions de l'institution. En effet, il s'agit de mettre en place une véritable gestion de programme transverse, impliquant les principales entités de l'organisation dans une démarche durable.

Ainsi, les problématiques de développement durable invoquent souvent la formule « agir local, penser global » qui illustre que la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux nécessite de nouvelles heuristiques intégrant le caractère global du développement durable. L'organisation mise en place au centre hospitalier de Cahors illustre, à son échelle, le « penser global » de la démarche durable.

# I - Naissance et mise en place de la Démarche de Développement Durable(3D)

Si bien souvent bons nombres d'actions sont mises en œuvre dans nos établissements de santé avec des finalités de performances, d'économie d'énergie et de résolutions de problèmes, on s'aperçoit que la plupart de celles-ci peuvent s'inscrire dans des critères de développement durable. Néanmoins, si ces actions isolées ne sont pas recensées, coordonnées et unifiées dans une politique durable, les énergies sont dissipées sans pour autant avoir de réels impacts en matière de développement durable.

Ainsi, pour le centre hospitalier de Cahors, l'élément initiateur qui formalisa et contractualisa ses engagements de matière de démarche durable, fut la signature de la convention nationale en matière de développement durable entre les ministères de l'écologie et de la santé et les Fédérations Hospitalières de France.

Le calendrier de mise en place de la charte de Démarche Développement Durable(3D) du centre hospitalier de Cahors fut le suivant :

Octobre 2009	Signature de la "Charte 3D" avec les Fédérations Hospitalières.
Décembre 2009	Réaction du projet de la "Charte 3D" du Centre Hospitalier de Cahors, sur les bases de la Convention de Démarche de Développement Durable de la Fédération Hospitalière.
Janvier 2010	Mise en place des premières réunions de travail avec la création d'un Comité de Pilotage Développement Durable regroupant :  1 Directeur, 1 Ingénieur, 1 Responsable des achats, 1 secrétaire, 1 responsable de service.
Février 2010	Adoption de la Charte Développement Durable au niveau des instances Centre Hospitalier de Cahors.
Mars 2010	Recensement des actions s'inscrivant dans une optique de Développement Durable et signatures de conventions avec la Mairie de Cahors et le SYDED du Lot.
Décembre 2010	Bilan annuel des actions mises en place et définition des objectifs 2011
Février 2011	Mise en place des actions de Développement Durable au niveau de la gestion des déchets, en partenariat avec le SYDED du Lot

# II. La "Charte 3D" du Centre Hospitalier de Cahors

La "Charte 3D" du Centre Hospitalier de Cahors s'articule autour de trois axes majeurs :

- 1. Les principes directeurs,
- 2. Les domaines d'applications,
- 3. Les indicateurs de suivi.

### II.1.Les principes directeurs

Les principes directeurs comprennent les actions suivantes :

 $1^{\rm er}$  - MESURER : évaluer objectivement les performances en matière de 3D, en utilisant des indicateurs opposables et évaluables. La périodicité de ces mesures a été choisie annuellement.

 $2^{\mbox{\tiny eme}}$  - INTEGRER DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : valoriser les démarches éco-responsables.

3<sup>eme</sup> - INTEGRER LES ENJEUX : prendre en compte les enjeux environnementaux dans les processus de décisions, que ce soit les achats, les travaux, la politique institutionnelle, le management.

 $4^{\text{\tiny eme}}$  - SENSIBILISER : communiquer et former aux enjeux du Développement Durable.

5<sup>ème</sup> - ETENDRE LA DEMANDE : s'ouvrir et collaborer en matière de 3D au niveau du territoire, d'une région, d'un pays et même à l'international.

A partir de ces cinq principes directeurs, six domaines principaux d'application ont été définis.

## II.2. Les domaines d'application

1er - MANAGEMENT : en intégrant le Développement Durable dans le projet d'établissement et y faisant une composante essentielle.

2<sup>eme</sup> - GESTION DE FLUX : visant à optimiser la gestion de l'eau, mais aussi de l'air et de la terre ; ainsi que les énergies des bâtiments.

3<sup>eme</sup> - GESTION DES DECHETS : ayant comme objectif de mettre en place une démarche globale de réduction des déchets depuis la source, par les politiques d'achats, par la mise en place d'un tri efficace et par la valorisation des filières de recyclage.

 $4^{\text{\tiny eme}}$  - GESTION DES TRANSPORTS : faire évoluer les modes de transports des agents mais aussi des patients.

5<sup>eme</sup> - GESTION DES ACHATS : prendre en compte des critères "3D" dans les procédures d'achats et aussi dans la stratégie d'achat en évaluant l'opportunité d'achats locaux, régionaux, nationaux ou internationaux. 6<sup>eme</sup> - COMMUNIQUER : promouvoir et sensibiliser nos agents, les patients, les familles, les fournisseurs et l'ensemble de nos partenaires en matière de Développement Durable.

#### II.3. Les indicateurs de suivi

Le choix des indicateurs de suivi s'est fait en essayant d'utiliser des critères mesurables, robustes et évaluables au sein de notre organisation et en essayant d'amplifier les programmes de formation et de sensibilisation.

Ainsi, au niveau de la gestion des transports les critères suivants ont pu être mis en place :

- achat de véhicules propres (nombre)
- mise en œuvre d'un plan de déplacement (% d'avancement)
- formation à l'éco-conduite ( % d'agents concernés).

#### III. Exemples issus de la Démarche de Développement Durable.

III.1 Convention portant engagement en matière de développement durable entre la mairie de Cahors et le centre hospitalier de Cahors.

Exemples de partenariats engagés entre la ville de Cahors et le centre hospitalier :

- Le Centre Hospitalier de Cahors utilise des moyens de communication et adhère à "l'Agenda 21" de la ville de Cahors afin d'avoir une démarche globale et solidaire à l'échelle du territoire cadurcien.
- Le Centre Hospitalier de Cahors participe, forme et conseille la mairie de Cahors dans le choix et le positionnement de défibrillateurs cardiagues automatiques à l'échelle de la ville.
- Partages et échanges d'informations au niveau de projets en devenir : intégration du fait que la ville de Cahors souhaite créer une chaufferie centrale bois, et prise en compte de cette donnée technique dans les projets de du centre hospitalier.
- Travail en commun sur l'aménagement urbain de la ville : problème de stationnement en ville et à Hôpital :
  - projet commun de garage à vélos,
  - mise en place de navette bus depuis les parkings extérieurs de la ville et relais par navette hôpital hors des horaires des bus de ville.
- Intégration et aménagement du futur accueil général du Centre Hospitalier de Cahors, dans le projet urbain de la ville visant à liaisonner le centre historique de la ville au Pont Valentré.

III.2 Convention portant engagement en matière de développement durable entre le SYDED du lot et le centre hospitalier de Cahors.

SYDED du Lot : établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) qui a pour compétences : le traitement des déchets ménagers du Lot, la production d'eau potable, le traitement des boues des stations d'épuration, l'assistance à l'assainissement des eaux usées, l'assistance à la gestion des eaux naturelles, et la valorisation et le développement des énergies renouvelables.

Le but de cette convention est pour le centre hospitalier de Cahors d'optimiser, recycler et le cas échéant réduire les déchets hospitaliers. En effet, le Centre Hospitalier de Cahors étant le plus gros producteur de déchets à l'échelle de la ville, et vu le coût annuel des déchets qui s'élèvent à environ 250 000 € pour les DASRI et environ 80 000 € pour les déchets domestiques, il apparaît important d'améliorer la

gestion des déchets d'un point de vue économique mais aussi d'un point de vue écologique car bon nombre de déchets et notamment, les papiers se retrouvent dans les DASRI par mesure de confidentialité et ou de facilité.

En faisant appel à un spécialiste, en l'occurrence, le SYDED du Lot une démarche commune s'est engagée afin d'améliorer la filière déchets à l'échelle du Lot :

- Réalisation d'un diagnostic et d'un état de la filière déchets au sein du centre hospitalier de Cahors par le SYDED du Lot.
- Etude par le SYDED du Lot de la création d'une filière de recycle du papier vu le potentiel des déchets papiers du centre hospitalier.
- Mutualisation des systèmes d'information et de communication en matière de tri des déchets, de gestion des DASRI et d'évolution des pratiques professionnelles.

Ainsi, on peut escompter que l'association du SYDED du Lot et de l'hôpital de Cahors permette d'avoir en impact réel quant à la sensibilisation de la population de la nécessité du tri des déchets. En effet, pour le SYDED, le fait de pouvoir sensibiliser environ 1 000 agents au sein de l'hôpital, cela représente environ 4 000 personnes à l'échelle de la ville soit 1/5 de la population du Grand Cahors. De la même manière, les 15 000 passages au centre hospitalier sont également un potentiel de communication important pour le SYDED en matière de gestion des déchets.

Ainsi, le challenge est très intéressant pour pouvoir espérer obtenir des résultats en matière de tri des déchets à l'échelle de la ville et du territoire urbain.

#### IV. Conclusion.

Face à des sociétés de plus en plus individualistes et sur une planète où les flux sont devenus mondiaux, on s'aperçoit que nos échanges n'ont jamais été aussi proches et qu'il existe réellement une interdépendance des individus et des nations au niveau de la planète.

Aussi, l'illustration des actions mises en place au sein d'un hôpital local à l'échelle de son territoire montre l'intérêt commun qu'il y a en matière de développement durable :

- · D'ouvrir son établissement aux autres,
- D'avoir des démarches communes,
- De profiter des compétences et savoir de chacun, car le développement durable est avant tout une source de solidarité au niveau local, national et international, pour les citoyens d'aujourd'hui et les générations de demain.